



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1694-36

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1694-36 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin d'ajouter une interdiction d'arrêt et une limitation de stationnement sur la rue Maurice-Richard

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 19 octobre 2020.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingtième (20^e) jour du mois d'octobre deux mille vingt (2020).

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca